№2023067

VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 05 JUILLET 2023 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE et CIRCULATION

Route des Gimonets

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux d'aménagement de places de parking pour borne de recharge de véhicules électriques, route des Gimonets à Henrichemont, par l'entreprise NW JOULES – 212 rue de Picardie – 45160 OLIVET à partir du 6 juillet 2023 et pour une durée de 180 jours calendaires ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1er : La commune donne permission de voirie à l'entreprise NW JOULES – 212 rue de Picardie – 45160 OLIVET à partir du 6 juillet 2023 et pour une durée de 180 jours calendaires, aux droits des travaux.

Article 2ème : La circulation des véhicules se fera par alternat manuel.

Article 3ème : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4ème : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-211801097-20230705-2023_67AR-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/07/2023

Le Maire,
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT

Publié sur le site internet le 05/07/2023.

GB